

*Song + 3 copies compt 2/50*

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la  
Charente-Maritime

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal

Séance du Vendredi 4 Avril 1958

Attribution d'une  
subvention à l'Associa-  
tion des Blessés du Poupon

58044

L'an mil neuf cent cinquante huit, le 4 Avril, à 17 heures  
le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de  
ses séances sous la présidence de M. Brusset, Député Maire, d'après  
convocations faites le 2 Avril 1958.

Etaient présents : MM. Brusset, Seugnet, Castelnau, Barrot, Counil,  
Pouget, Guillaud, Barrière, Camblong, Bourdoille, Chamboulan, Grussen-  
meyer, Papeau

Représentés : M. Domecq par M. Barrot - Melle Fouché par M. Grussen-  
meyer, M. Techeber par M. Barrière, - M. Gaussel par M. Brusset -  
M. Rochedereux par M. Chamboulan.

M. Counil est élu Secrétaire.

Le Conseil Municipal

Vu la lettre de M. Blanchard, président Départemental de la Fédération  
Nationale des Blessés du Poupon

Vu l'avis formulé par la Commission des Finances le 18 Mars 1958  
décide

que le Congrès des " Blessés du Poupon " versera à la Caisse du  
Receveur Municipal les sommes dues par toute société utilisant le  
Palais des Congrès.

que compte tenu de la nature du Congrès et de son importance une  
subvention exceptionnelle de 50.000 frs sera attribuée à la Fédération  
Nationale des Blessés du Poupon.

que cette somme de 50.000 frs sera imputée ch XXXI, " Dépenses imprévues "  
du Budget primitif de 1958

APPROUVE  
Rochefort s/Mer le 26 Avril 1958  
Le Sous Préfet : Illisible.

Pour extrait conforme  
Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,



POUR COPIE CONFORME  
ROYAN, le 30 Avril 1958  
Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,

*[Signature]*